

# ADMINISTRATION COMMUNALE DE NEUFCHATEAU

## ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale, Le **COLLEGE COMMUNAL** de la Commune de **NEUFCHATEAU** porte à la connaissance des habitants qu'il a décidé de procéder à une enquête concernant la suppression d'un excédent de voirie sis à Lahérie, commune de Neufchâteau, 5<sup>ème</sup> Division, Section C, pour une superficie de 2 ares, 86 centiares. Ce projet de suppression est repris dans le plan de division et de mesurage réalisé par le géomètre-expert Chr. JENTGES en date du 18/10/2017.

Les personnes qui ont des observations et/ou réclamations à faire valoir au sujet de ce projet sont priées de les faire parvenir **PAR ECRIT** à l'administration communale, **au plus tard le 05 mars 2018 à 11h00**, ou de se présenter à la maison communale le **05 mars 2018 à 11 heures**, à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales au délégué du Collège Communal lors de la séance de clôture d'enquête.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le 05 février 2018, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 05 mars 2018 (11h00), à l'Administration communale – Service Achat-Vente, Grand'Place1, 1<sup>e</sup> étage, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, excepté le jeudi après-midi. Par ailleurs, une permanence particulière sera organisée le jeudi 22 février 2018 jusque 20h00 par votre commune. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès de Mr. Florian GOOSSE au 061/27.51.41, au plus tard 24h à l'avance.

- Date d'ouverture de l'enquête : **05 février 2018.**
- Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Hôtel de Ville - Grand'Place, 1 - Salle Brasseur (1<sup>er</sup> étage) à 6840 Neufchâteau le **05 mars 2018 à 11 heures.**

---

Le Directeur général,  
J-Y.DUTHOIT

Le 15/01/2018  
PAR LE COLLEGE

Le Bourgmestre,  
D.FOURNY

# Commune de NEUFCHÂTEAU 5<sup>ème</sup> Division Longlier

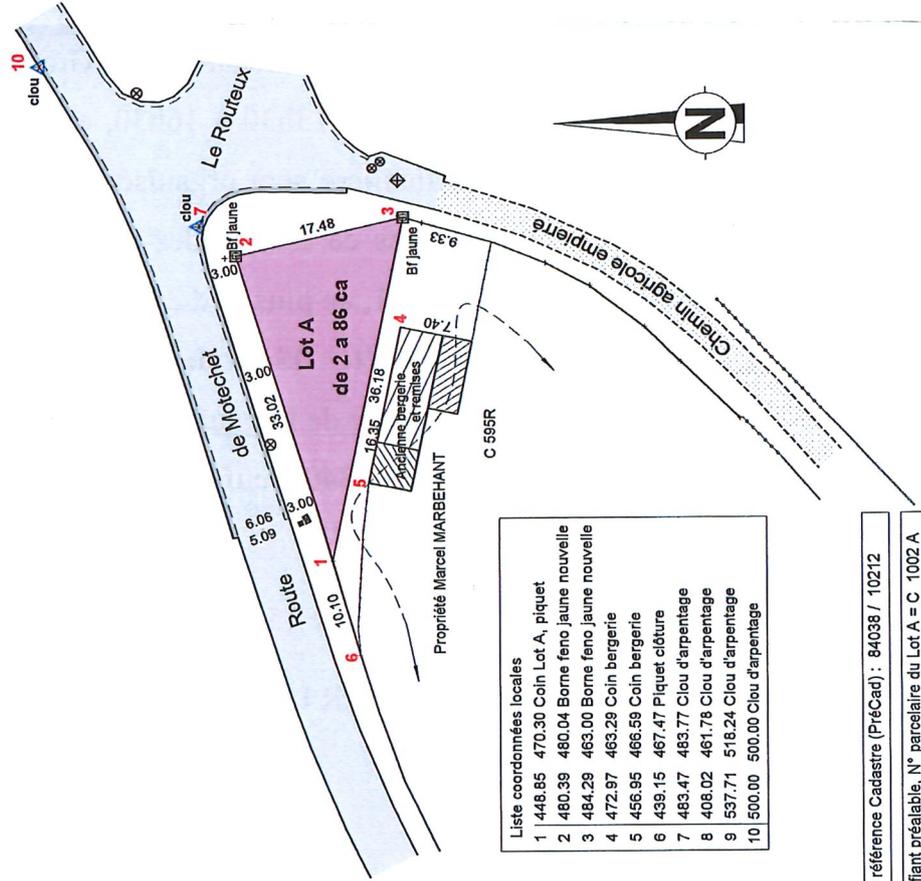
Village de Lahérie

Section C

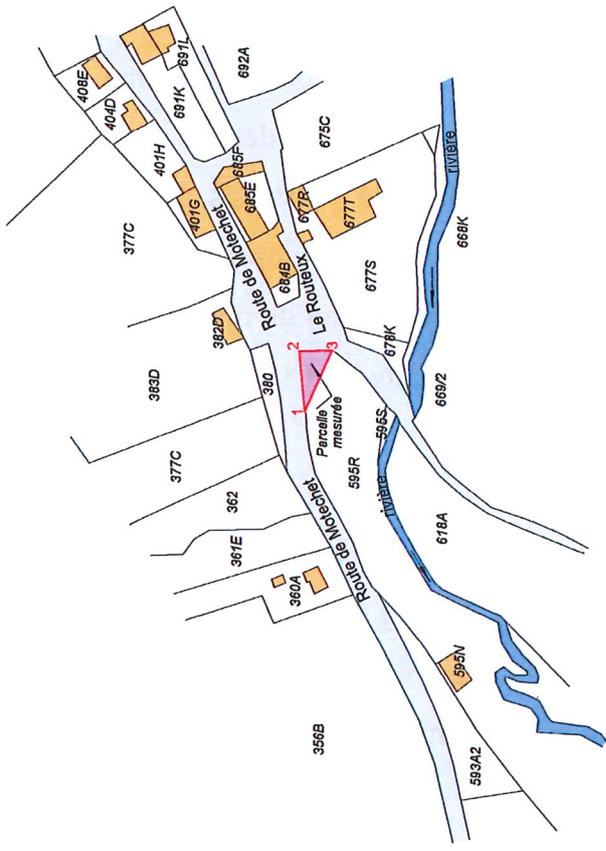
Echelle : 1 / 500e

Plan de division et de mesurage d'un excédent de voirie appartenant à la Ville de Neufchâteau.

Le Lot A, repris au plan sous les n° 1\_2 et 3 a été mesuré pour une superficie de 2 ares 86 centiares et est destiné à être vendu à Monsieur Marcel MARBEHANT de Longlier, propriétaire voisin.



Situation cadastrale :



N° de référence Cadastre (PréCad) : 84038 / 10212  
 Identifiant préalable, N° parcelaire du Lot A = C 1002 A

Levé et dressé par le géomètre expert soussigné  
 A Neufchâteau, le 18 octobre 2017  
 Chr. JENTIGES  
 G.E.C. 040442